# HADOPI CENSURÉE : CE N'EST QU'UN DÉBUT, CONTINUONS LE COMBAT

LE 10 JUIN 2009 GUILLAUME LEDIT

La nouvelle est tombée aux alentours de 16h00 et a déferlé sur Twitter. « La liberté de communication et d'expression, énoncée à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, fait l'objet d'une constante jurisprudence protectrice par le Conseil constitutionnel [...] Cette liberté implique aujourd'hui, eu égard au développement généralisé [...]



La nouvelle est tombée aux alentours de 16h00

et a déferlé sur Twitter.

« La liberté de communication et d'expression, énoncée à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, fait l'objet d'une constante jurisprudence protectrice par le Conseil constitutionnel [...] Cette liberté implique aujourd'hui, eu égard au développement généralisé d'internet et à son importance pour la participation à la vie démocratique et à l'expression des idées et des opinions, la liberté d'accéder à ces services de communication au public en ligne ».

A lire ailleurs : Numerama, Le texte du conseil conseil constitutionel, Eco89, Le Monde, Le Figaro et, bien entendu, le communiqué de Christine /-)

Comme on dit sur Skyblog, "lachez vos comms" (on fera des billets plus construits plus tard)

Le mot de la fin à Patrick Bloche : "J'exulte!"

NB : Pour fêter ça les gus, on se retrouve lundi pour la soirée concert à l'International!

## **NICOLAS VOISIN**

le 10 juin 2009 - 18:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Internet = liberté fondamentale (Europe + CC)

> j'en connais qui vont ramer à tenter de faire chemin inverse... et qui ne sont pour autant pas près de cesser le combat /-)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### **IMATH**

le 10 juin 2009 - 18:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Europe + CC > Sarko ??:) c'est la nouvelle équation!

En passant : Bravo à toute votre équipe pour ce site très intéressant (j'adore l'interface iphone)

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### **NUGUES**

le 10 juin 2009 - 19:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de voir Christine Albanel à la télé ainsi que J.F. Coppé, en plus de faire la tronche, ils ont l'air assez hargneux. Je n'ai pas l'impression qu'ils lâchent le morceau comme ça. Je ne sais pas ce qu'ils peuvent sauver d'Hadopi, mais baisser la garde serait une erreur.

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### **ADMIN**

le 10 juin 2009 - 19:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



D'où le titre de l'article ;-)

Quand on lit la décision, on s'aperçoit effectivement que c'est le mécanisme de riposte graduée qui est censuré, le reste n'étant pas sur le fond mis en cause, continuons, donc



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## **BERTRAND**

le 10 juin 2009 - 19:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cet avis est très bon et un avertissement qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. Mais Albanel et l'UMP vont persister...

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## **TANTRAZERO**

le 10 juin 2009 - 19:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est vraiment une très bonne nouvelle pour tout le monde et pour l'Internet français!

Attention le gouvernement va passer à l'offensive : Stage commando pour tout le monde et triple ration de redbull : les pits vont être de sortis!

A cette superbe nouvelle s'ajoute, l'avis officiel de YAB sur le téléchargement de HOME depuis l'Internet : http://tinyurl.com/n5cn5u

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



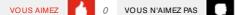
LUI RÉPONDRE

# **FABRICE EPELBOIN**

le 11 juin 2009 - 0:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



http://blog.sfadj.com/2009/06/loi-hadopi-une-censure-tres-partielle.html http://maitre-eolas.fr/2009/06/11/1447-in-memoriam-hadopi









LUI RÉPONDRE

# **NICOLAS VOISIN**

le 11 juin 2009 - 1:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je crois qu'à aucun moment le gouvernement (qui a du talent politique, le bougre d'âne) ne se rend compte combien sa politique concernant Internet permet de fédérer, de rassembler et de construire "dans le camp d'en face".

(...)

**VOUS AIMEZ** 



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

# 1 ping

Loppsi: c'est parti pour le round 3 » Article » OWNI, Digital Journalism le 15 décembre 2010 - 16:17

[...] risque également de froisser le Conseil Constitutionnel, plaident ces parlementaires, au nom du même principe qui était venu tacler le projet Création et Internet: l'accès au réseau est une liberté [...]